

08/10/2022

Accusé de réception en préfecture
001-210104501-20221014-D_08_10_2022-DE
Date de télétransmission : 19/10/2022
Date de réception préfecture : 19/10/2022

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL

Commune de VILLIEU-LOYES-MOLLON

République Française

Membres afférents au Conseil : 27
En exercice : 27
Qui ont pris part à la délibération : 24
Date d'envoi de la convocation : 07/10/2022

L'An deux mille vingt-deux et le quatorze octobre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Éric BEAUFORT, Maire.

Membres présents :

Mesdames Annie BERLAND, Sylvie BLANCHARD, Christine CASTEUR, Frédérique CHRISTIN, Rita ERIGONI, Hélène JOSSERAND, Joëlle KRUCHTEN, Florence LA ROSA, Valérie MARZOLLA, Paméla NESTEROVITCH, Nicole QUINTANA.

Messieurs Alain BENGUIGUI, Michel BOZZACO COLONA, Philippe DORKEL, Guillaume LARDON, Jean-Marc MAZAT, Bruno PICHAT, Olivier RIGAUD, Serge THEBAULT.

Membres absents excusés :

M. Sébastien BOUSSELIN qui donne son pouvoir à M. Philippe DORKEL
M. Rémy BRUNETTI qui donne son pouvoir à M. Bruno PICHAT
M^{me} Marie DOMINGUEZ qui donne son pouvoir à M^{me} LA ROSA
M. Alain GONARD qui donne son pouvoir à M. Michel BOZZACO COLONA
Mme Roselyne BURON, absente excusée
M. Michel COLLET, absent excusé
M. Bernard GUERS, absent excusé

Secrétaire de séance : M. PICHAT Bruno

Objet : INTERCOMMUNALITE– Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain : rapport 2021 « qualité et coût de la collecte et de l'élimination des déchets ménagers » - Présentation

Monsieur le Maire présente le rapport 2021 « qualité et coût de la collecte et de l'élimination des déchets ménagers » de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain au titre de l'année 2021.

Monsieur le Maire procède à sa présentation auprès des membres de l'Assemblée délibérante.

Après avoir entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, après avoir entendu cet exposé :

- **Prend acte** du rapport établi par la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain au titre de l'année 2021.

08/10/2022

Accusé de réception en préfecture
001-210104501-20221014-D_08_10_2022-DE
Date de télétransmission : 19/10/2022
Date de réception préfecture : 19/10/2022

*Ont voté pour : 24
Ont voté contre : 0
Se sont abstenus : 0*

*Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.*

*Pour copie conforme,
Le Maire*

